

Regards sur la mémoire

Michel Dufresne

Number 59, Fall 1999

Coup d'oeil sur le vingtième

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/7686ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Éditions Cap-aux-Diamants inc.

ISSN

0829-7983 (print)

1923-0923 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Dufresne, M. (1999). Regards sur la mémoire. *Cap-aux-Diamants*, (59), 37–41.

REGARDS SUR LA MÉMOIRE

PAR MICHEL DUFRESNE

La mémoire, comme le suggère un vieux dicton, est une « faculté qui oublie ». Si cela semble vrai pour les individus en général, ce l'est probablement tout autant en ce qui a trait aux sociétés. En fait, la mémoire collective n'oublie pas vraiment, elle sélectionne, transforme et réorganise peu à peu les faits et les événements.

rée par d'autres est probablement liée, pour une bonne part, au regard « européen » qui était ainsi porté sur notre civilisation et qui faisait en outre abstraction, de façon générale, de tout l'héritage antérieur à la venue des premiers colonisateurs. Comparer le Québec à l'Europe, et particulièrement à la France, quant à l'ancienneté, à la densité et à la complexité de son architecture et de son paysage humanisé ne pouvait donner lieu, à coup sûr, qu'à des jugements inéquitables et inutilement dépréciatifs à notre endroit. Ignorer, volontairement ou non, les traces et les manifesta-



Moulin de la Chevrotière
à Deschambault, 1983.
(Collection Yves
Beauregard).

Parler de mémoire dans le cas d'une communauté, grande ou petite, c'est faire référence inévitablement à son patrimoine et à l'intérêt qu'elle lui porte parmi l'ensemble des valeurs et des préoccupations qui l'interpellent. C'est aussi tenter d'apprécier, dans une certaine mesure, sa capacité d'intégrer le passé et le présent pour mieux façonner l'avenir. Et quel meilleur moment, pour se prêter à un tel exercice, que cette fin de siècle et de millénaire!

UN PAYS PAS SI JEUNE QU'ON LE DIT!

On a souvent eu tendance, par le passé, à qualifier le Québec et les Québécois de « peuple sans histoire », de société en émergence à travers un continent essentiellement marqué par la modernité. Cette perception de nous-mêmes ou suggé-

tions du passage ou de la présence des peuples inuit et amérindien constituait, de la même façon, une négation grave d'un patrimoine culturel important, comparable à bien des égards à celui de la préhistoire européenne ou de communautés autochtones toujours vivantes ailleurs dans le monde.

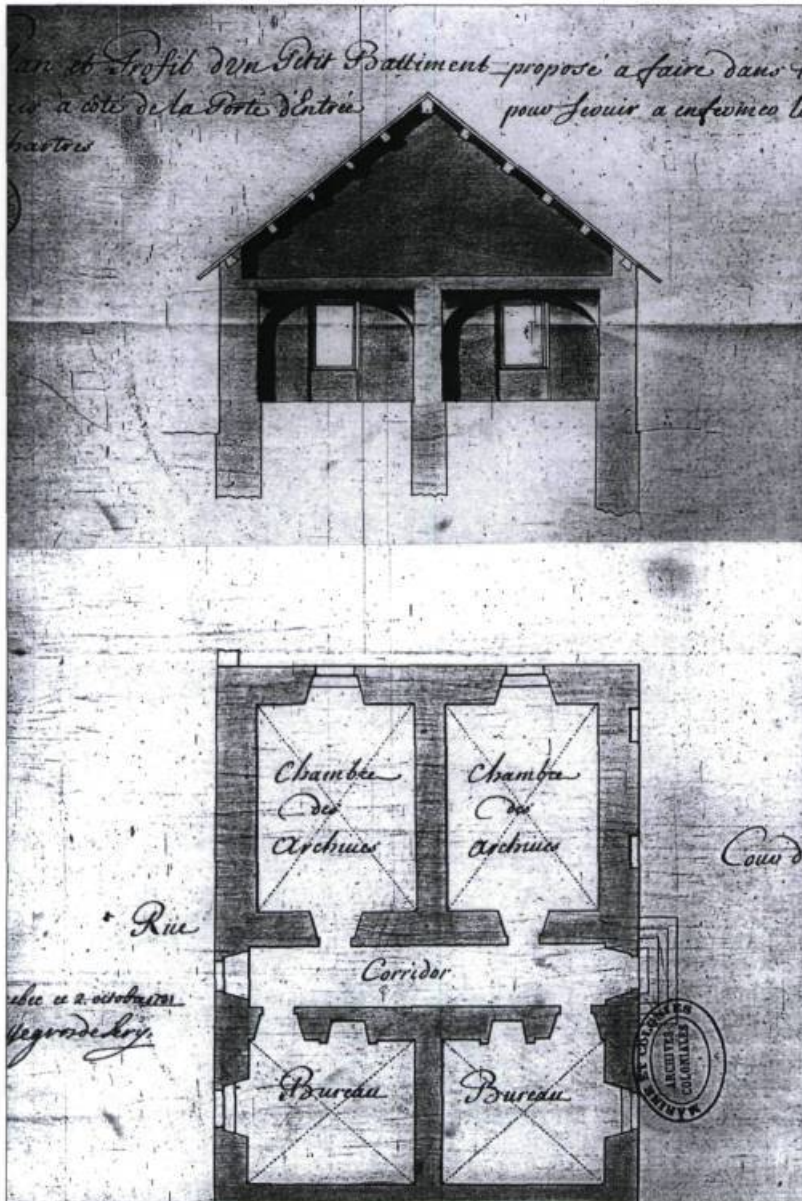
UN PARCOURS DIGNE DE MENTION

Nulla n'est mon intention, à travers ce trop court propos, de retracer toute l'histoire de cette quête et de cette valorisation progressive de notre patrimoine, encore qu'il me semble intéressant d'en rappeler quelques jalons, ne serait-ce que pour confirmer, contrairement à une impression largement répandue, l'origine lointaine d'un tel intérêt. Ainsi, dès le XVII^e siècle, les nouveaux arri-

XXI^e
siècle

vants, qu'ils fussent en situation de responsabilité ou simples observateurs, ont tantôt décrit et commenté l'objet de leurs découvertes, tantôt recommandé des actions destinées à protéger

Plus près de nous, au XIX^e siècle, nombreuses furent les sociétés en tous genres qui prirent naissance et se donnèrent pour mission la protection et la promotion des valeurs traditionnelles et des différents patrimoines s'y rattachant. Parallèlement, l'essor de l'enseignement de l'histoire et l'invention de la photographie ont sûrement contribué à la naissance, en quelque sorte,



Plan et profil d'un futur dépôt d'archives à être construit dans la cour du Palais de l'intendant par Chaussegros de Léry, Québec, 2 octobre 1731. (Archives nationales du Canada).

un patrimoine alors en processus de constitution : récits de voyageurs et chroniques de toutes sortes, mesures destinées à réglementer la fonction notariale et, par là même, la tenue des actes appelés à devenir archives... Sait-on, par exemple, que dès 1731 un administrateur public, l'intendant Gilles Hocquart, proposait la construction à Québec, plus précisément sur le site actuel de l'îlot des Palais, d'un abri pour la conservation des documents officiels de la colonie? Prend-on par ailleurs suffisamment conscience que déjà, à la même époque, la plupart des communautés religieuses installées en sol québécois constituaient à leur façon, principalement pour des fins éducatives, des collections d'objets à caractère usuel ou scientifique?



Vue d'une partie du village de Saint-Jean, à l'île d'Orléans, un arrondissement historique protégé en 1970. (Photographie de l'auteur).



Vestiges archéologiques encore apparents d'un moulin construit par les jésuites à Beauport, secteur de Giffard, en 1695. (Photographie de l'auteur).

d'une activité du savoir en ce qui a trait au patrimoine. Le regard s'est fait dorénavant plus attentif, la mémoire plus systématique sinon plus objective ; des témoignages écrits et visuels, extrêmement précieux, nous sont restés de cette période et demeurent encore d'une grande utilité pour les chercheurs et les vulgarisateurs d'aujourd'hui. Puis ont été jetées peu à peu, sous des formes et des appellations qui n'ont cessé d'évoluer, les bases institutionnelles et légales auxquelles nous avons davantage l'habitude de nous référer : les premiers parcs nationaux du



Canada (1885), les Archives nationales – notamment celles du Québec (1920) –, la Commission des lieux et monuments historiques (1919 à Ottawa, trois ans plus tard à Québec, soit en même temps que l'adoption des lois québécoises sur les monuments et objets d'art et sur les musées), l'Inventaire des œuvres d'art à l'instigation de Gérard Morisset (1937)...

écologiques (1974) et par la Loi sur les parcs (1977), ainsi que la Loi sur la protection du territoire agricole (1978) et la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (1979), peut-être la plus prometteuse au point de vue patrimonial puisqu'elle prévoyait la possibilité, pour les municipalités régionales de comté nouvellement constituées, d'inscrire distinctement cette dimension dans leur schéma d'aménagement. Le ministère des Affaires culturelles, créé en 1961 et devenu depuis celui de la Culture et des Communications, poursuivait pour sa part une action de sauvegarde et de sensibilisation sur l'ensemble du territoire québécois : inventaires dans les différents champs disciplinaires (architecture, œuvres d'art, ethnologie et archéologie), études plus globales sur des ensembles spécifiques (arrondissements, sites), reconnaissance ou classement selon le cas de monuments (plus de 500 à ce jour) et de biens mobiliers (près de 6 000).

Pour avoir moi-même été de ceux qui ont, je crois, participé le plus activement à cette démarche d'inventaire et d'intervention de la part de l'État, je dois reconnaître que nous avons d'ores et

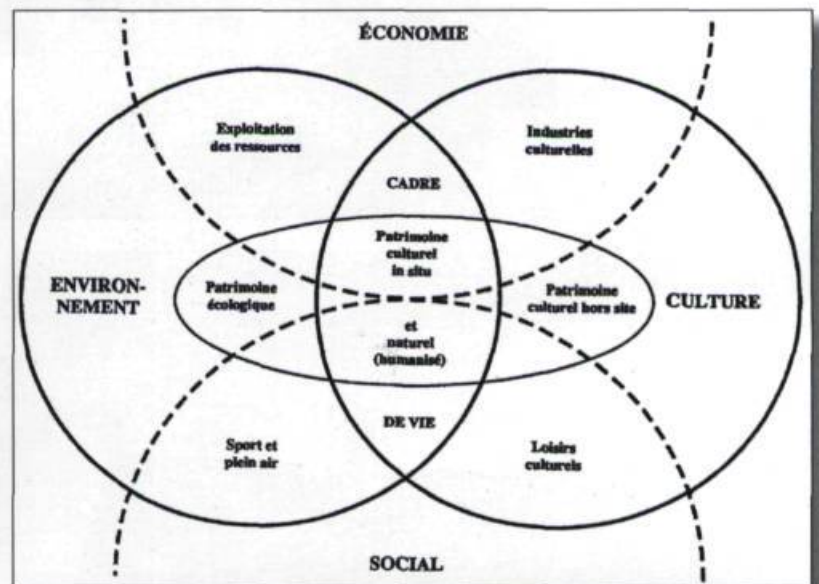


Maison Bellanger-Girardin, monument classé et situé dans l'arrondissement de Beauport, aujourd'hui restauré et utilisé à des fins d'interprétation et d'animation. (Photographie de l'auteur).



La fonderie du Musée du bronze d'Inverness, dans le Centre-du-Québec, un des quelque 24 économusées québécois qui contribuent à une mise en valeur renouvelée du patrimoine. (Photographie de l'auteur).

Dans des secteurs d'activité connexes à celui de la culture, le gouvernement québécois s'est de plus doté, au cours des années 1970, de toute une série de lois et de règlements qui ont eu pour effet de consolider le cadre environnemental et bâti du patrimoine immobilier plus spécifiquement culturel. Ainsi, outre la Loi sur les biens culturels (1972) qui reconnaissait pour la première fois les notions d'arrondissement naturel et d'aire de protection, ont été adoptées successivement la Loi sur la qualité de l'environnement (1972), elle-même complétée par la Loi sur les réserves



Représentation schématique du concept de patrimoine. (Dessin de l'auteur).

déjà le sentiment qu'il fallait faire davantage et, sans doute aussi, de façon différente. C'est ainsi qu'un accent nouveau fut mis sur la diffusion des connaissances déjà acquises et un soutien particulier auprès des propriétaires de biens culturels et des intervenants du milieu. Je me souviens, pour ma part, d'avoir collaboré de près à des séries d'émissions radiophoniques et télévisées sur le patrimoine, à la conception et à la réalisation d'un cours de la Télé-université sur le même sujet, de m'être improvisé comme d'autres animateur et communicateur au fil des rencontres et des événements tant la passion du patrimoine nous habitait. Nous avons suggéré et obtenu également que soient engagés des



architectes-conseils appelés à œuvrer auprès des résidents de sites et d'arrondissements protégés, de manière à assurer de la sorte une action préventive au regard du cadre bâti.

Mais le changement de cap le plus déterminant dans ce sens aura été l'appel au partenariat lancé, à partir des années 1980, aux administrations locales et, à cet effet, les amendements apportés

de la loi, la moitié de celles-ci s'en prévalant du reste plus d'une fois. Est-ce beaucoup, est-ce assez? Sans doute pas, lorsque l'on considère tout le patrimoine irrémédiablement perdu et celui dont l'avenir est loin d'être assuré, lorsque l'on observe avec attention et le plus de lucidité possible les signes persistants d'une menace toujours présente. La société québécoise a néanmoins derrière elle, autant sinon plus que toute



Manoir Trent, Parc des Voltigeurs, près de Drummondville, 1984. (Collection Yves Beaugard).



Maison Trudel à Beaumont, 1993. (Collection Yves Beaugard).

en 1986 à la Loi sur les biens culturels en vue d'habiliter les municipalités à protéger elles-mêmes des sites et des bâtiments de leur territoire. Et il faut croire que cet appel a eu un certain écho puisqu'une soixantaine d'entre elles ont déjà eu recours aux nouvelles dispositions

autre province canadienne, une longue tradition en matière de conservation. Il est à souhaiter qu'elle s'y appuie pour assurer le passage à l'an 2000 d'un héritage qui contribue si brillamment à sa spécificité.

UN PATRIMOINE QUI NOUS ACCOMPAGNE

Le patrimoine n'est pas constitué que de biens matériels, non plus que des seuls lieux et objets témoins de ce que l'on appelle communément la «grande» histoire. Il s'agit d'un tout beaucoup plus complexe et riche de diversité, à la confluence des composantes mêmes de l'univers à travers lequel l'être humain évolue, soit l'économie et le social, la culture et l'environnement, les manifestations conjuguées de ces composantes contribuant à l'édification du cadre de vie. Le patrimoine, de surcroît, déborde dans une large mesure ce cadre de vie autant par les biens extraits de leur contexte physique initial – pensons à certains fonds d'archives et aux collections muséales – que par les manifestations intangibles que constituent les savoirs et savoir-faire, chansons, contes et légendes. Cette mise au point nous est apparue s'imposer si l'on veut esquisser, un tant soit peu, la suite de la démarche entreprise à l'égard de notre héritage collectif.

Force est de reconnaître, en effet, que le concept de patrimoine a sensiblement évolué durant le dernier quart de siècle, et l'on peut penser qu'il en sera de même au cours des prochaines décennies. Les biens patrimoniaux que l'on a par ailleurs identifiés, protégés et valorisés jusqu'à ce jour sont eux-mêmes susceptibles de se transformer s'ils ne l'ont pas déjà été. Il s'agit là d'une réalité incontournable et à laquelle on aurait tort de s'opposer au nom d'un conservatisme excessif, ce qui ne sous-entend toutefois pas que l'on doive cesser toute vigilance à leur endroit. Le patrimoine existant, et même consacré comme tel, demeure toujours aussi vulnérable aux risques d'essoufflement de ses détenteurs et ses défenseurs, aux modes et aux tendances éphémères de mise au goût du jour. Et, surtout, il continue d'exiger des moyens adéquats quant à son entretien et à son utilisation.

À ce patrimoine établi, sans être pour autant assuré dans sa survie, vient et viendra s'ajouter un nouveau patrimoine, encore difficile à définir et à évaluer, mais qui devrait s'avérer tout aussi exigeant en termes de protection et de conservation. Et quel sera le regard que porteront nos successeurs sur le patrimoine que nous leur aurons transmis? Parlera-t-on encore de patrimoine ou préférera-t-on s'en affranchir? Je préfère, quant à moi, faire confiance à la mémoire. ♦

Pour en savoir plus :

Michel Dufresne, Daniel Lauzon et coll. *L'aménagement, l'urbanisme et le patrimoine*. Québec, ministère des Affaires culturelles, 1983. 88 p.

Michel Dufresne, Bernard Genest et coll. *Le macro-inventaire du patrimoine québécois*. Québec, ministère des Affaires culturelles, 1985. 152 p.

Michel Dufresne et Claire Mousseau (dir.). *L'archéologie au Québec*. Québec, ministère des Affaires culturelles, 1985 (rééd. 1987, 1991). 48 p.

Michel Dufresne, Daniel Lauzon et coll. *La revitalisation des centres-villes et le développement culturel*. Québec, ministère des Affaires culturelles, 1986. 32 p.

Bernard Genest et coll. *L'ethnologie au Québec*. Québec,



Moulin Fleeming à Ville La Salle.
(Collection Yves Beaugregard).

ministère des Affaires culturelles, 1987. 64 p.

Michel Dufresne, Gilles Dumouchel et coll. *La Loi sur les biens culturels et son application*. Québec, ministère des Affaires culturelles, 1987 (rééd. 1992). 48 p.

Claude Reny. *Principes et critères de restauration et d'insertion*. Québec, ministère des Affaires culturelles, 1991. 120 p.

Bernard Genest, Nicole Lefebvre et coll. *Un héritage à préserver et à transmettre*. Québec, ministère de la Culture et des Communications et ministère de l'Environnement et de la Faune, 1997. 86 p.

Michel Dufresne est directeur du conseil et de l'action régionale aux Archives nationales du Québec. Il était auparavant directeur des biens culturels au ministère des Affaires culturelles.

♦ L'Aventure...
♦ Maluron, luré

Les disques officiels des Fêtes de la Nouvelle-France

L'Ensemble Stadaconé

VOLUME 1 : MUSIQUE INSTRUMENTALE

- ♦ Musique amérindienne sur instruments traditionnels
- ♦ Airs folkloriques sur instruments d'époque
- ♦ Musique baroque de la « Galante Nouvelle-France »

VOLUME 2 : VOIX ET INSTRUMENTS

- ♦ Chansons de marins, d'aventures galantes et loufoques, chants amérindiens, la danse chez l'habitant...

L'Aventure... en musique

VOLUME 1

MUSIQUE AMÉRINDIENNE • AIRS FOLKLORIQUES • MUSIQUE BAROQUE

Maluron, luré

L'ENSEMBLE STADACONÉ • Voix et instruments

Avec la participation d'artistes autochtones

Disponible chez la plupart des disquaires, à la boutique du Musée de la civilisation et du Musée de l'Amérique française ou par commande téléphonique : (418) 836-3709